## Permanence/Install Party Louvain-li-Nux : Décharge

- 1. La personne s'engage à sauvegarder ses données sur un support externe personnel, à défragmenter son disque au besoin et reconnaît que ni le Louvain-li-Nux et ni ses membres ne peuvent être tenus pour responsables de toute perte de données qui surviendrait accidentellement lors d'une installation de Linux ou d'une tentative de réparation.
- 2. En cas de perte de données (lorsque le matériel est déjà endommagé avant votre venue à la permanence par exemple), nous nous engageons à faire le maximum qui sera en notre pouvoir pour récupérer vos fichiers, quand cela est techniquement et numériquement possible. Le cas échéant, nous ne saurions être reconnus comme responsables.
- 3. Au cas où la personne souhaite laisser son ordinateur en dépôt, elle reconnaît que ni le Louvain-li-Nux ni ses membres ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, de vol ou de dégâts. Elle reconnaît que le dépôt d'ordinateur est une solution à éviter et qu'en aucun cas, le Louvain-li-Nux et ses membres ne sont équipés et couverts pour le stockage de matériel informatique ne leur appartenant pas.
- 4. Au cas où une personne souhaiterait supprimer totalement le système d'exploitati
- 5. on Microsoft® Windows ® ou Mac OS X, elle s'engage à sauvegarder au préalable toutes ses données, à s'assurer qu'elle dispose bien des disques d'installation officiels et légaux et des clés légales afin de pouvoir réinstaller le système préalablement installé au cas où cela surviendrait. Le Louvain-li-Nux ne peut en aucun cas vous réinstaller Windows ou Mac OS X sans vos propres CD et vos propres clés légalement et ne le fera pas.

## Lu et approuvé

Date	Raison (Installation, réparation,)	Nom - Prénom	Adresse mail	Signature
				•••••
				•••••

Date	Raison (Installation, réparation,)	Nom - Prénom	Adresse mail	Signature